



Ecole Fondamentale des Ursulines

ENGAGEMENT DES PARENTS

de :

- 1.** Nous reconnaissons avoir reçu copie du Projet d'école (Projets éducatif, pédagogique, pastoral et d'établissement), des Règlements d'ordre intérieur (ROI) et des Études, le projet pédagogique et le ROI de l'accueil extrascolaire et nous nous engageons à les respecter. Au cas où nous les aurions égarés, il nous est possible de les consulter sur le site internet de l'école. Nous reconnaissons avoir pris connaissance de la Déclaration de protection des données personnelles de l'établissement au regard du Règlement général de protection des données personnelles et de l'estimation des frais réclamés par l'école tout au long de l'année.
- 2.** Nous reconnaissons avoir reçu copie des missions du Centre PMS et PSE dans le ROI et être informés de la possibilité de refuser le bénéfice de la guidance individuelle organisée par le Centre PMS. Auquel cas, il convient de prendre contact avec la direction du Centre PMS.
- 3.** Nous certifions sur l'honneur que toutes les informations des documents remis sont exactes et complètes et nous nous engageons à signaler à l'école, dans les plus brefs délais et PAR ECRIT, toutes modifications survenant en cours d'année, numéros de GSM y compris.
- 4.** Au cas où nous ne pourrions pas être contactés, nous laissons le soin au médecin et/ou à l'école de prendre toutes décisions que nécessiterait l'état de santé ou la sécurité de notre enfant, étant entendu que nous serons avertis le plus rapidement possible.
- 5.** En cas de séparation des parents, nous nous engageons à remettre à la direction tout jugement qui pourrait concerner l'enfant.

Date et signature des parents :

- Documents joints: Photocopie du passeport (pour les enfants entrés récemment sur le territoire)
 Vignette de mutuelle
 Document médical (ex. certificat, note du médecin traitant)
 Copie d'un jugement concernant l'enfant
 Autre